

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-369/SG/AI portant licenciement du garde territorial Guedi Moussa Houmad, matricule 808, à compter du 1er mars 1972.

n° 72-369/SG/AI

Ministère
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Date de publication
9 mars 1972

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1972

Date du numéro
25 mars 1972

TEXTE INTÉGRAL

Le garde territorial de 2e classe Guedi Moussa Houmao, mle 808, est licencié par mesure disciplinaire pour compter du 1er mars 1972. Il sera rayé des contrôles le 1er mars 1972. Il recevra le certificat de libération. Ce garde, totalisant à cette date 5 ans 11 mois de service dans les forces locales, ne peut prétendre à aucune indemnité.